

## **Audit du système de contrôle interne dans le processus des achats**

### **Office fédéral de la statistique**

#### **L'essentiel en bref**

---

Le système de contrôle interne (SCI) de l'Office fédéral de la Statistique (OFS) existe à l'état de concept. Les diagrammes de déroulement du processus des achats ont été effectués. Les contrôles clés sont identifiés. La prochaine étape consiste à impliquer les collaborateurs dans le relevé des risques, puis dans leur ordonnancement, en vue d'identifier les mesures propres à les mitiger. La documentation du SCI n'est pas finalisée.

En application des dispositions réglementaires au Département fédéral de l'intérieur (DFI), les achats de plus de 5000 francs nécessitent la conclusion préalable d'un contrat avec le fournisseur. Les contrats sont saisis dans une base de données SAP, désignée par Vertragsmanagement (VM). Les tests effectués ont vérifié l'enregistrement des contrats dans la base de données.

Sur le plan comptable, les achats sont traités au moyen d'une application SAP, une solution informatique standardisée – *Kreditorenworkflow* – utilisée par plusieurs offices de la Confédération. L'application fait intervenir le Centre de services en matière de finances du Département fédéral des finances (DLZ FI) qui réceptionne et scanne les factures en amont du processus. À réception, la facture est vérifiée par le responsable de projet quant à son contenu (prestation, libellé, etc.). Deux niveaux d'approbation sont ensuite prévus dans le *Kreditorenworkflow*. Le premier niveau requiert l'approbation du responsable de centre de coûts et la seconde, celle des services financiers (FICO). Les dépenses d'achat sont systématiquement traitées dans le *Kreditorenworkflow*. Elles comprennent toutes les charges payées par l'OFS – hors paiement décompte TVA. Les factures requièrent ainsi trois niveaux de contrôle : «Prüfer», «Genehmiger1» et «Genehmiger2», à des échelons de responsabilité distincts. Les tests ont démontré que les limitations de droits d'approbation ne sont pas paramétrées dans SAP.

La libération de la facture pour paiement nécessite une double intervention de FICO dans le système E-Gate selon le principe *check and release*. La procédure est suivie.

L'audit met en évidence l'efficacité des contrôles dans le processus des achats. Il relève cependant une insuffisance dans la réglementation interne du traitement des achats. Les pratiques en matière de signature des contrats avec les fournisseurs – deux cas identifiés sur vingt-cinq sélections testées – ne sont pas systématiquement suivies et les règles d'approbation internes ne sont pas clairement définies et répliquées dans le *Kreditorenworkflow*.